

PROGRAMME D'ACCREDITATION DES ORGANISMES DE CERTIFICATION (PAOC)

Portée d'accréditation

Entité juridique accréditée : **BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC**

Nom de la personne-ressource : Nathalie Dupont, Directrice des opérations

ÉTABLISSEMENT A

Adresse : 333 rue Franquet
Québec, QC G1P 4C7
Canada

Téléphone : 418-266-9377

Site Web : www.bnq.qc.ca

Courriel : nathalie.dupont@bnq.qc.ca

Pour veiller au respect de la Loi sur les langues officielles, le Conseil canadien des normes (CCN) a traduit de l'anglais au français du contenu exclusif lorsque celui-ci n'était pas offert en français. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise du document prévaut.

N° de dossier du CCN	10017
Norme d'accréditation	ISO/IEC 17065:2012 – Évaluation de la conformité – Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services
Exigences d'accréditation supplémentaires	Exigences et lignes directrices du CCN – Programme d'accréditation des organismes de certification de produits, de procédés et de services, 2020-02-16
Accréditation initiale	1994-07-08
Accréditation la plus récente	2025-01-14
Accréditation valide jusqu'au	2026-07-08

Établissements fixes permanents supplémentaires

Les activités de certification menées par l'entité juridique susmentionnée dans les établissements suivants sont comprises dans l'accréditation :

Établissement	Pays	Adresse	Ville
B	Canada	1201, Blvd Crémazie E Montréal, QC H2M 0A6	Montréal

Marque de certification



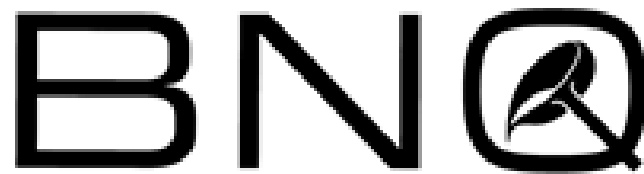
Programme de certification de produits

Le programme de type 1a décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Ce programme est principalement applicable à la certification des services et processus. Bien que les services soient généralement considérés comme étant intangibles, les activités de détermination ne se limitent pas à l'évaluation d'éléments intangibles (par exemple l'efficacité des procédures de l'organisme, les délais et la réactivité de la direction). Dans certaines situations, les éléments tangibles d'un service peuvent aider à prouver la conformité indiquée par l'évaluation des processus, des ressources et des contrôles utilisés. Par exemple l'inspection de la propreté des véhicules en termes de qualité des transports publics. En ce qui concerne les processus, la situation est très similaire. Par exemple, les activités de détermination pour les processus de soudage peuvent comprendre des essais et l'inspection d'échantillons de soudure, le cas échéant. Si le résultat de la détermination, de la revue et de la décision est positif, le service ou le processus peut être décrit comme étant certifié et peut porter une marque de conformité si cela est prévu dans le programme. **Portée d'accréditation**

La portée d'accréditation de l'entité juridique susmentionnée limite l'utilisation de la marque de certification indiquée aux produits qui répondent aux normes correspondant aux codes de classification internationale suivants :

Code ICS	Titre	Objet
03.200	Loisir, tourisme	Performance
13.020.99	Autres normes relatives à la protection de l'environnement	Performance
13.030.50	Recyclage	Performance
13.030.99	Autres normes relatives aux déchets	Performance

Marque de certification :



Programme de certification de produits

Le programme de type 1b décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits géré par l'organisme. Ce type de programme vise la certification d'un lot complet de produits après sélection et détermination, comme spécifié dans le programme. La proportion à soumettre aux essais, pouvant comprendre les essais de tous les éléments du lot (essai à 100 %), serait fondée, par exemple, sur l'homogénéité des éléments du lot et l'application d'un plan d'échantillonnage si nécessaire. Si le résultat de la détermination, de la revue et de la décision est positif, tous les éléments du lot peuvent être décrits comme étant certifiés et peuvent porter une marque de conformité si cela est prévu dans le programme.

Portée d'accréditation

La portée d'accréditation de l'entité juridique susmentionnée limite l'utilisation de la marque de certification indiquée aux produits qui répondent aux normes correspondant aux codes de classification internationale suivants :

Code ICS	Titre	Objet
13.340.01	Équipements de protection en général	Performance
59.080.01	Textiles en général	Performance

Marque de certification



Programme de certification de produits

Le programme de type 5 décrit dans l'ISO/IEC 17067, Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits utilisé par l'organisme. La partie surveillance de ce programme permet de choisir entre un échantillonnage périodique du produit, à partir du point de production, ou sur le marché, ou les deux à la fois, et de soumettre les échantillons à des activités de détermination afin de vérifier que les éléments produits après l'attestation initiale sont conformes aux exigences spécifiées. La surveillance inclut une évaluation périodique du processus de production ou un audit du système de management ou les deux à la fois. La portée de ces quatre activités de surveillance peut dépendre de la situation, comme défini dans le programme. Dans le cas où la surveillance comprend un audit du système de management, il sera nécessaire d'effectuer un audit initial de ce système.

Portée d'accréditation

La portée d'accréditation de l'entité juridique susmentionnée limite l'utilisation de la marque de certification indiquée aux produits qui répondent aux normes correspondant aux codes de classification internationale suivants :

Code ICS	Titre	Objet
03.080.30	Services aux consommateurs (pompes funèbres)	Performance
03.200	Loisir, tourisme	Performance
13.020.99	Autres normes relatives à la protection de l'environnement	Performance
13.030.50	Recyclage	Performance
13.030.99	Autres normes relatives aux déchets	Performance
59.080.70	Géotextiles	Performance
67.180.10	Sucre et produits sucrés (miel 100% Québec)	Traçabilité
91.100.30	Béton et produits en béton	Performance

Marque de certification



Programme de certification de produits

Le programme de type 6 décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Ce programme est principalement applicable à la certification des services et processus. Bien que les services soient généralement considérés comme étant intangibles, les activités de détermination ne se limitent pas à l'évaluation d'éléments intangibles (par exemple l'efficacité des procédures de l'organisme, les délais et la réactivité de la direction). Dans certaines situations, les éléments tangibles d'un service peuvent aider à prouver la conformité indiquée par l'évaluation des processus, des ressources et des contrôles utilisés. Par exemple l'inspection de la propreté des véhicules en termes de qualité des transports publics. En ce qui concerne les processus, la situation est très similaire. Par exemple, les activités de détermination pour les processus de soudage peuvent comprendre des essais et l'inspection d'échantillons de soudure, le cas échéant. Qu'il s'agisse des services ou des processus, il convient que la partie surveillance de ce programme comprenne des audits périodiques du système de management et des évaluations périodiques du service ou du processus.

Portée d'accréditation

La portée d'accréditation de l'entité juridique susmentionnée limite l'utilisation de la marque de certification indiquée aux produits qui répondent aux normes correspondant aux codes de classification internationale suivants :

Code ICS	Titre	Objet
13.020.60	Cycle de vie des produits	Traçabilité
13.030.50	Recyclage	Traçabilité
83.080.20	Matériaux thermoplastiques	Traçabilité
93.025	Systèmes externes d'adduction d'eau	Performance

Marque de certification



Programme de certification de produits

Le programme de type 1b décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits géré par l'organisme. Ce type de programme vise la certification d'un lot complet de produits après sélection et détermination, comme spécifié dans le programme. La proportion à soumettre aux essais, pouvant comprendre les essais de tous les éléments du lot (essai à 100 %), serait fondée, par exemple, sur l'homogénéité des éléments du lot et l'application d'un plan d'échantillonnage si nécessaire. Si le résultat de la détermination, de la revue et de la décision est positif, tous les éléments du lot peuvent être décrits comme étant certifiés et peuvent porter une marque de conformité si cela est prévu dans le programme.

Le programme de type 5 décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits utilisé par l'organisme. La partie surveillance de ce programme permet de choisir entre un échantillonnage périodique du produit, à partir du point de production, ou sur le marché, ou les deux à la fois, et de soumettre les échantillons à des activités de détermination afin de vérifier que les éléments produits après l'attestation initiale sont conformes aux exigences spécifiées. La surveillance inclut une évaluation périodique du processus de production ou un audit du système de management ou les deux à la fois. La portée de ces quatre activités de surveillance peut dépendre de la situation, comme défini dans le programme. Dans le cas où la surveillance comprend un audit du système de management, il sera nécessaire d'effectuer un audit initial de ce système.

Portée d'accréditation

La portée d'accréditation de l'entité juridique susmentionnée limite l'utilisation de la marque de certification indiquée aux produits qui répondent aux normes correspondant aux codes de classification internationale suivants :

Code ICS	Titre	Objet
13.060.20	Eau potable	Performance et sécurité
13.060.30	Eaux usées	Performance et sécurité
13.060.50	Détermination des substances chimiques de l'eau	Sécurité
13.340.10	Vêtements de protection	Performance
13.340.20	Matériel de protection de la tête	Performance et sécurité
13.340.99	Autres équipements de protection (protège-cou)	Performance et sécurité
23.040.10	Canalisations en acier et en fonte (tuyaux en acier ondulé et galvanisé)	Performance
23.040.15	Canalisations en métaux non ferreux	Performance
23.040.20	Canalisations en matières plastiques	Performance
23.040.99	Autres accessoires de canalisation (tuyau en béton)	Performance
23.060	Robinetterie	Performance
43.160	Véhicules spéciaux (ambulances)	Performance et sécurité
59.080.99	Autres produits de l'industrie textile	Performance et sécurité
65.080	Engrais	Performance
67.180.10	Sucre et produits sucrés (sirop d'érable)	Performance
67.250	Matériaux et articles au contact des aliments	Performance et sécurité
77.140.80	Fontes et aciers moulés	Performance
91.100.30	Béton et produits en béton	Performance
93.030	Systèmes externes d'évacuation des eaux usées	Performance et sécurité
93.080.99	Autres normes de génie routier (abat-poussières)	Sécurité

Marque de certification



Programme de certification de produits

Le programme de type 2 décrit dans l'ISO/IEC 17067, Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits utilisé par l'organisme. La partie surveillance de ce programme implique un échantillonnage périodique du produit sur le marché, ensuite soumis à des activités de détermination afin de vérifier que les éléments produits après l'attestation initiale sont conformes aux exigences spécifiées. Sachant que ce programme peut être affecté par l'impact des circuits de distribution sur la conformité, les ressources qu'il nécessite peuvent être très importantes. De même, lorsque des non-conformités significatives sont décelées, l'efficacité des mesures correctives peut être limitée car le produit est déjà commercialisé.

Portée d'accréditation

La portée d'accréditation de l'entité juridique susmentionnée limite l'utilisation de la marque de certification indiquée aux produits qui répondent aux normes correspondant aux codes de classification internationale suivants :

Code ICS	Titre	Objet
55.020	Emballage et distribution des marchandises en général	Performance
83.080.01	Plastiques en général	Performance

Système forestier

Domaines visés par l'accréditation :

Norme de certification :	<p>PEFC ST 2003:2020, Exigences pour les organismes de certification procédant à la certification selon la norme PEFC sur la chaîne de traçabilité internationale</p> <p>PEFC ST 2002:2020 Chaîne de traçabilité des produits forestiers et arboricoles - Exigences</p> <p>SFI 2022 Normes et règles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 4. SFI 2022 Norme de Chaîne de Traçabilité • Chapitre 5. SFI 2022 Norme d'approvisionnement certifiée • Chapitre 6. Règles d'utilisation des labels de produit SFI et des marques hors produit • Chapitre 10. Procédures d'audit et accréditation des auditeurs • Chapitre 12. Demandes de renseignement et plaintes officielles du public
Établissements :	A

Programme de certification de produits

Le type 1b décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, correspond le mieux au programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Ce type de programme permet de certifier un lot entier de produits, après les étapes de sélection et d'évaluation établies. La proportion des produits devant être testés, qui peut atteindre 100 % du lot, est établie par exemple en fonction de l'homogénéité des produits et d'un plan d'échantillonnage, s'il y a lieu. Si le résultat des processus d'analyse, d'examen et de décision est positif, tous les produits de ce lot peuvent être déclarés certifiés et peuvent porter une marque de conformité si le programme prévoit ce genre de mesure.

Le type 6 décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, correspond le mieux au programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Ce programme est principalement applicable à la certification des services et processus. Bien que les services soient généralement considérés comme étant intangibles, les activités de détermination ne se limitent pas à l'évaluation d'éléments intangibles (par exemple l'efficacité des procédures de l'organisme, les délais et la réactivité de la direction). Dans certaines situations, les éléments tangibles d'un service peuvent aider à prouver la conformité indiquée par l'évaluation des processus, des ressources et des contrôles utilisés. Par exemple l'inspection de la propreté des véhicules en termes de qualité des transports publics. En ce qui concerne les processus, la situation est très similaire. Par exemple, les activités de détermination pour les processus de soudage peuvent comprendre des essais et l'inspection d'échantillons de soudure, le cas échéant. Qu'il s'agisse des services ou des processus, il

convient que la partie surveillance de ce programme comprenne des audits périodiques du système de management et des évaluations périodiques du service ou du processus.

Portée d'accréditation

La portée d'accréditation comprend la chaîne de traçabilité des produits forestiers requise dans les normes mentionnées ci-dessus.

La chaîne de traçabilité est un système de contrôle qui permet de suivre la fibre de bois au cours des différentes étapes de fabrication et de production d'un produit jusqu'au consommateur final. Les codes de classification internationale ci-dessous spécifient les types de produits qui sont suivis par la chaîne de traçabilité encadrée par l'organisme de certification.

Code ICS	Titre	Objet
79.020	Procédés technologiques du bois	Chaîne de traçabilité;
79.040	Bois, grumes à sciages et bois sciés	Chaîne de traçabilité; étiquetage des produits
79.060	Panneaux à base de bois	Chaîne de traçabilité; étiquetage des produits
79.080	Bois semi-manufacturés	Chaîne de traçabilité; étiquetage des produits
85.040	Pâtes à papier	Chaîne de traçabilité; étiquetage des produits
85.060	Papiers et cartons	Chaîne de traçabilité; étiquetage des produits
85.080	Produits en papier	Chaîne de traçabilité; étiquetage des produits
97.140	Ameublement (à base de bois)	Chaîne de traçabilité; étiquetage des produits

Programme de salubrité alimentaire CanadaGAP®

Domaines visés par l'accréditation :

Norme de certification :	Guide de salubrité des aliments de CanadaGAP (version 10.0) Guide de gestion du programme CanadaGAP (version 10.1)
Établissements :	A

La certification démontre que l'exploitation respecte un certain nombre de procédures visant à minimiser les risques de contamination des produits. L'organisme de certification certifie les procédures et non les produits. L'auditeur collecte des données permettant de prouver la mise en œuvre en continu du programme de salubrité des aliments, plutôt que de simplement obtenir une « image instantanée » à un moment précis. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site : www.canadagap.ca/fr/.

Programme de certification de produits

Le programme de type 6 décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Ce programme est principalement applicable à la certification des services et processus. Bien que les services soient généralement considérés comme étant intangibles, les activités de détermination ne se limitent pas à l'évaluation d'éléments intangibles (par exemple l'efficacité des procédures de l'organisme, les délais et la réactivité de la direction). Dans certaines situations, les éléments tangibles d'un service peuvent aider à prouver la conformité indiquée par l'évaluation des processus, des ressources et des contrôles utilisés. Par exemple l'inspection de la propreté des véhicules en termes de qualité des transports publics. En ce qui concerne les processus, la situation est très similaire. Par exemple, les activités de détermination pour les processus de soudage peuvent comprendre des essais et l'inspection d'échantillons de soudure, le cas échéant. Qu'il s'agisse des services ou des processus, il convient que la partie surveillance de ce programme comprenne des audits périodiques du système de management et des évaluations périodiques du service ou du processus.

Portée d'accréditation

Code ICS	Titre	Objet
67.080.10	Fruits et produits dérivés	Sécurité des aliments
67.080.20	Légumes et produits dérivés	Sécurité des aliments

Programme de salubrité alimentaire SQF

Domaines visés par l'accréditation :

Norme de certification :	Critères SQF pour les organismes de certification SQF (Edition 9.1)
Établissements :	A

Le SQFI encadre les organismes de certification (OC) titulaires d'une licence SQF qui vérifient la conformité au Code SQF, aux critères des OC et à la norme 17065 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le programme Safe Quality Food (SQF) est un programme de salubrité et de qualité alimentaire rigoureux et crédible reconnu par les détaillants, les propriétaires de marques et les fournisseurs de services alimentaires à travers le monde. Reconnue par l'Initiative mondiale de salubrité des aliments (IMSA), la famille SQF de codes de salubrité et de qualité alimentaire est conçue pour satisfaire les exigences de l'industrie, des clients et de la réglementation pour tous les secteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire – d'un bout à l'autre, de la ferme jusqu'aux magasins de détail. Pour obtenir de plus amples informations sur le programme SQF, consulter le site :

www.sqfi.com

Programme de certification de produits

Le programme de type 6 décrit dans l'ISO/IEC 17067, *Évaluation de la conformité – Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits*, est celui qui se rapproche le plus du programme de certification de produits utilisé par l'organisme. Ce programme est principalement applicable à la certification des services et processus. Bien que les services soient généralement considérés comme étant intangibles, les activités de détermination ne se limitent pas à l'évaluation d'éléments intangibles (par exemple l'efficacité des procédures de l'organisme, les délais et la réactivité de la direction). Dans certaines situations, les éléments tangibles d'un service peuvent aider à prouver la conformité indiquée par l'évaluation des processus, des ressources et des contrôles utilisés. Par exemple l'inspection de la propreté des véhicules en termes de qualité des transports publics. En ce qui concerne les processus, la situation est très similaire. Par exemple, les activités de détermination pour les processus de soudage peuvent comprendre des essais et l'inspection d'échantillons de soudure, le cas échéant. Qu'il s'agisse des services ou des processus, il convient que la partie surveillance de ce programme comprenne des audits périodiques du système de management et des évaluations périodiques du service ou du processus.

Portée d'accréditation

Catégorie de secteur alimentaire SQF	Titre	Objet
01	Production, capture et exploitation des animaux d'élevage et du gibier, et apiculture	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Production animale primaire (Édition 9) •
02	Culture et récolte intérieures de fruits et légumes frais et de graines germées	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Production végétale primaire(Édition 9)
03	Culture et production de fruits et de légumes frais et de noix	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Production végétale primaire(Édition 9)
04	Opérations des établissements d'emballage de fruits et de légumes frais, de grains et de noix	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Production végétale primaire(Édition 9)
05	Opérations agricoles de culture extensive à grande échelle	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Production végétale primaire(Édition 9)
06	Élevage intensif de fruits de mer	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Aquaculture(Édition 9)
07	Abattage, désossement et boucherie	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de produits animaux(Édition 9)
08	Produits transformés de viande et de volaille	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de produits animaux(Édition 9)
09	Transformation des fruits de mer	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de produits animaux(Édition 9) • Code qualité

Catégorie de secteur alimentaire SQF	Titre	Objet
10	Transformation des produits laitiers	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 415 1422 485">Fabrication d'aliments(Édition 9)
11	Transformation du miel	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 562 1422 632">Fabrication d'aliments(Édition 9)
12	Transformation des œufs	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 709 1422 779">Fabrication d'aliments(Édition 9)
13	Transformation des produits de boulangerie/pâtisserie et des grignotines	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 856 1422 926">Fabrication d'aliments(Édition 9)
14	Transformation des fruits, légumes, noix et jus de fruits	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 1003 1422 1073">Fabrication d'aliments(Édition 9)
15	Mise en conserve, traitement UHT et traitement aseptique	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 1150 1422 1220">Fabrication d'aliments(Édition 9)
16	Transformation de la glace, des boissons et des breuvages	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 1297 1422 1367">Fabrication d'aliments(Édition 9)
18	Fabrication d'aliments à longue durée de conservation	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 1444 1422 1514">Fabrication d'aliments(Édition 9)
19	Fabrication d'ingrédients alimentaires	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 1591 1422 1661">Fabrication d'aliments(Édition 9)
20	Fabrication de mets préparés	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="987 1738 1422 1808">Fabrication d'aliments(Édition 9)

Catégorie de secteur alimentaire SQF	Titre	Objet
		•
22	Transformation des grains céréaliers	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> Fabrication d'aliments(Édition 9)
25	Ré-emballage de produits non fabriqués sur site	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> Fabrication d'aliments(Édition 9)
26	Entreposage et distribution	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> Entreposage et distribution(Édition 9)
27	Fabrication d'emballages alimentaires	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> Fabrication d'emballages alimentaires (Édition 9)
31	Fabrication de suppléments alimentaires	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> Fabrication de suppléments alimentaires(Édition 9)
32	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie(Édition 9)
34	Fabrication d'aliments pour animaux	Élément(s) suivant(s) du Code de salubrité alimentaire SQF : <ul style="list-style-type: none"> Fabrication d'aliments pour animaux(Édition 9)
Établissements :	A	

Le présent document fait partie du certificat d'accréditation remis par le Conseil canadien des normes (CCN) à Bureau de Normalisation du Québec. La version originale est affichée dans le



répertoire des organismes de certification de produits, de procédés et de services accrédités
par le CCN sur le site Web du CCN au www.ccn.ca.

Elias Rafoul
Vice-président, Services d'accréditation
Publiée le : 2025-01-14